



COMMUNIQUE DE PRESSE

- Elio Di Rupo, Ministre-Président de Wallonie -

Tour de la Région wallonne cycliste à huis clos !

Le Ministre-Président de Wallonie, Elio Di Rupo, rappelle que les 4 étapes du tour de Wallonie cycliste 2020 se dérouleront du 16 au 19 août à « huis clos ».

En d'autres termes, aucun public autre que les coureurs et les organisateurs et accompagnateurs ne pourront être présents aux départs et arrivées des 4 étapes à savoir :

1re étape – Dimanche 16 août : Soignies > Templeuve

2e étape – Lundi 17 août : Frasnes-lez-Anvaing > Wavre

3e étape – Mardi 18 août : Montzen > Visé

4e étape – Mercredi 19 août : Blegny > Érezée

Par ailleurs, par arrêté des gouverneurs de province, la présence de spectateurs le long de l'itinéraire est interdite.

Seuls les riverains résidant sur le passage de la course cycliste et les personnes qui font partie de la bulle familiale peuvent observer le passage de la course cycliste et ce, uniquement à hauteur de leur résidence.

Si ces personnes assistent au passage de la course depuis un lieu public tel que la voirie, à partir de l'âge de 12 ans, elles sont obligées de se couvrir la bouche et le nez avec un masque ou toute autre alternative en tissu.

Lorsque le port d'un masque ou de toute autre alternative en tissu n'est pas possible pour des raisons médicales, un écran facial (type visière) peut être utilisé.

Le Ministre-Président de Wallonie insiste pour que chacun respecte ces prescrits dans l'intérêt de leur santé et de la santé des autres.

CONTACT PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be